

## PROCES VERBAL du conseil d'école du 18 octobre 2022

Liste des personnes présentes jointe à ce procès verbal.

### 1/ Installation du conseil d'école - Résultats des élections des représentants des parents d'élèves

Une seule liste de parents d'élèves. Résultat des élections qui se sont déroulées le V 07 octobre :  
Participation à hauteur de 60,9% (71% en 2021, 58,5 % en 2020, 52,1 % en 2019).

Tous les sièges sont pourvus, soit 13, ce qui correspond au nombre de classes que compte l'école.

### 2/ Bilan de rentrée

-**Situation sanitaire liée à la COVID-19** : niveau socle. 8 cas COVID depuis la rentrée scolaire.

Lavage des mains systématique avant toute entrée en classe.

Entrées/sorties des élèves regroupées au niveau du portail principal et du portail de l'annexe.

**L'école compte 13 classes** pour 333 élèves (333 élèves à la rentrée 2021)

Répartition : 68 CP - 62 CE1 - 70 CE2 – 59 CM1 - 74 CM2

Actuellement, 61 élèves sont scolarisés en GS maternelle Bois Joli.

Niveau	Enseignants	Effectifs	
CP	Mme HOSATTE	22 élèves	68 CP
CP	Mme BESSODES	23 élèves	
CP	Mme SNEEDEN	23 élèves	
CE1	Mme HELLY	27 élèves	62 CE1
CE1	Mme GUEROULT	27 élèves	
CE1/CE2 8+16	Mme COLLOMB	24 élèves	70 CE2
CE2	Mme PINCHON	27 élèves	
CE2	Mme VINCENT	27 élèves	
CM1	Mme CENTRO / Mme PEYROCHE (J)	26 élèves	59 CM1
CM1	Mme GUICHERD / Mme PEYROCHE (V)	26 élèves	
CM1/CM2 7+18	Mme REYNAUD	25 élèves	
CM2	Mme AUBERT	28 élèves	74 CM2
CM2	Mme BOURGUIGNON	28 élèves	
	<b>TOTAL</b>		<b>333</b>

Pour information : ouverture 14<sup>ème</sup> classe : 352 élèves – fermeture 13<sup>ème</sup> classe : 312 élèves.

#### - Intervenants financés par la mairie

En ce début d'année scolaire, seul 1 intervenant en EPS – Rémy CONTENT - contrairement aux années précédentes.  
Toutes les classes ne bénéficient donc pas de la présence d'un intervenant en EPS.

Interventions de Sylvie CANDY (DUMISTE de l'école de musique) auprès des 8 classes qui ont un projet musique.

#### -Sou des Ecoles

L'équipe enseignante remercie le Sou des Ecoles pour l'aide financière apportée l'an dernier. Cette année, une subvention du Sou des Ecoles est conditionnée par la réussite des différentes actions qui seront menées cette année par l'association.

### 3/ RASED - Présentation du RASED 2022

Cette année scolaire, l'antenne RASED de St Bonnet de Mure est au complet comme en 2021 :

- une psychologue scolaire Madame PLANARD,

- une enseignante spécialisée à dominante pédagogique Madame CAISSE

- une enseignante spécialisée à dominante relationnelle – Madame DANIEL-SCHMITT.

Ces enseignantes spécialisées interviennent sur 10 écoles maternelles et élémentaires (communes de Saint-Laurent de Mure ; Saint-Bonnet de Mure ; Colombier-Saugnieu ; Toussieu et Saint-Pierre de Chandieu)

Madame DANIEL-SCHMITT intervient également sur le secteur de Genas.

Leurs interventions sur l'école seront ciblées sur une ou plusieurs périodes de l'année.

La priorité est donnée au cycle 2 (CP-CE1-CE2).

Madame PLANARD peut intervenir tout au long de l'année sur sollicitation des familles et des enseignants.

### 3 bis/ Point sur les aides apportées aux élèves rencontrant des difficultés

#### -Activités Pédagogiques Complémentaires (APC)

Ces APC sont toujours mises en place et assurées par les enseignants et se déroulent en dehors du temps scolaire, sur les plages méridiennes ou de début ou de fin de journée. Prise en charge de 3 à 7 élèves après accord des parents. Travail mené en lecture et en mathématiques.

#### -Stages de Réussite

Depuis 2020, les stages de réussite concernent les élèves du CP au CM2.

Un stage de réussite a été tenu en août ; stage qui a concerné des élèves de chaque niveau de classe.

Un stage de réussite est proposé la semaine du 24 au 28 octobre. Ce stage concernera 30 élèves de CP, CE1 et de CE2. Les parents sont informés.

-AESH : 4 AESH (Accompagnants d'Elèves en Situation de Handicap) sont présentes sur l'école.

Les AESH interviennent auprès des élèves en difficulté et pour lesquels un dossier a été rédigé.

### 4/ Vote du règlement intérieur

Des modifications sont portées au règlement intérieur de l'école. Vote du règlement intérieur à l'unanimité.

Les membres du conseil d'école alertent cependant les parents d'élèves quant à la tenue vestimentaire des élèves attendue à l'école : les élèves doivent porter des vêtements couvrant le bas du ventre et des chaussures avec le talon maintenu pour des raisons de sécurité.

Les parents d'élèves seront informés que le nouveau règlement intérieur de l'école sera visible sur le blog de l'école.

### 5/ Point sécurité

3 types d'exercice de mise en sûreté des élèves (incendie- intrusion/attentats- risques majeurs) sont à mener chaque année scolaire afin que les élèves comme les enseignants se familiarisent avec les bons réflexes à adopter :

-Un exercice « **Evacuation en cas d'incendie** » - un exercice a été réalisé le 29 septembre en présence de la police municipale, de la gendarmerie et d'un membre de la caserne des pompiers de St Laurent de Mure.

-Un exercice PPMS « **Attentats-Intrusion** » - avec confinement dans les classes a été réalisé le 13 octobre.

Un signal avec message sonore « alerte intrusion » peut être déclenché par télécommande et/ou à partir d'un boîtier alarme. Les élèves comme les parents ont été informés de la tenue de cet exercice.

-Un exercice PPMS « **Risques majeurs** » sera réalisé avant fin décembre 2022.

Rappel, l'école dispose de comprimés d'iode (protection de la thyroïde) qui sont stockés dans des armoires pharmacie spécifiques. La prise de ces comprimés se faisant suite à un mot d'ordre du préfet du Rhône.

### 6/ Vie de l'école

-**Evaluations nationales de CP et de CE1** : Elles se sont déroulées mi-septembre. Une fiche bilan a été communiquée à chaque parent.

Ces évaluations dans les domaines du français et des mathématiques permettent de mieux connaître les élèves en ce début d'année et servent de données statistiques nationales.

-**USEP** : Les classes de CM1/CM2 et de CM2 sont inscrites à l'USEP cette année scolaire.

Le cross de secteur (dit USEP) se déroulera le J 20 octobre et concernera l'ensemble des élèves de l'école.

-**Activité aquatique** : Toutes les classes de l'école se rendront à la piscine de St Laurent de Mure dans le cadre de l'activité aquatique, pour 11 séances.

- **Musique** : Les 8 classes qui se sont engagées dans un projet musique bénéficieront de 9 séances (ou 11) avec Sylvie CANDY les lundis à raison de 45 minutes par classe.

- « **Silence on lit** ». 15 min de lecture plaisir quotidienne silencieuse sont mises en place dans chaque classe.

-**ETAPS / Stade de foot** : A ce jour, 1 seul animateur sportif intervenant auprès de certaines classes.

La municipalité dit être toujours en phase de recrutement, de recherche, d'un 2<sup>nd</sup> ETAPS. La municipalité ne souhaite pas faire bénéficier l'ensemble des classes de l'intervention seule de Rémy CONTENT.

Stade de foot : Cet espace qui était utilisé par les classes pour mener à bien des cycles vélo, athlétisme et autre n'est plus accessible depuis juin 2022. L'équipe enseignante souhaiterait connaître au plus tôt le nouveau lieu.

La municipalité dit être en recherche d'un lieu similaire et sécurisé mais ne souhaite pas communiquer davantage sur ce sujet.

- Projets : de nombreux projets seront menés cette année scolaire :

niveau	enseignant	projet	date
<b>ECOLE</b>		Visite du patrimoine de St Laurent de Mure Un grand merci à Gisèle CHOLLIER, présidente du GEHCM (Groupe d'Etudes Historiques de la Contrée de Meyzieu)	mi-sept
<b>CPH CM1G CE2 CM2</b>		La grande lessive	J 20/10
<b>CP</b>	Mme HOSATTE	Musique « Russie » ; spectacle à destination des parents le 9 décembre Participation financière de la mairie	Période 1
<b>CP</b>	Mme BESSODES	Intervention santé « Hygiène bucco-dentaire »	Période 3
	Mme HOSATTE		
	Mme SNEEDEN		
<b>CE1</b>	Mme GUEROULT		
	Mme HELLY		
<b>CP CE1/CE2</b>	Mme BESSODES	Spectacle à destination des parents le 8 avril Interventions compagnie de danse « Ephémère » + plasticienne « Colportart » Participation financière de la mairie	
	Mme SNEEDEN		
	Mme COLLOMB		
<b>CE1</b>	Mme GUEROULT	Intervention « Little beaux arts » en arts plastiques Participation financière de la mairie	Période 1
	Mme HELLY		
<b>CE2</b>	Mme PINCHON	musiques de films + Institut Lumière Films projetés en salle de la Fruitière Participation financière de la mairie	
	Mme VINCENT		
<b>CE2</b>	Mme PINCHON	Les Incorruptibles (et échange avec 1 auteur)	
<b>CE2</b>	Mme VINCENT	Théâtre	Période 3
<b>CM1</b>	Mme CENTRO	Auditorium « Alice au pays des merveilles » Participation financière de la mairie	V 28/04
	Mme GUICHERD		
<b>CM1</b>	Mme CENTRO	SMND « Tri des déchets »	Période 3
	Mme GUICHERD		
	Mme REYNAUD CM1		
<b>CM1 CM2</b>	Mme CENTRO	Concours « Rallye Maths Transalpin » + Action « Elèves délégués »	
	Mme GUICHERD		
	Mme REYNAUD		
	Mme AUBERT		
	Mme BOURGUIGNON		
<b>CM2</b>	Mme REYNAUD CM2	Concours « Les petits champions de la lecture »	Jan 2023
	Mme AUBERT		
	Mme BOURGUIGNON		
<b>CM2</b>	Mme REYNAUD	-Musiques de films + Institut Lumière Films projetés en salle de la Fruitière Participation financière de la mairie	Période 3
	Mme AUBERT		
	Mme BOURGUIGNON		
<b>CM2 CM1</b>	Mme REYNAUD	Sortie « raquettes » en février	Période 2
	Mme AUBERT		
	Mme BOURGUIGNON		
	Mme CENTRO		
<b>CM2</b>	Mme REYNAUD	Permis Internet avec la gendarmerie de St Laurent de Mure	Période 3
	Mme AUBERT		
	Mme BOURGUIGNON		
<b>CM2</b>	Mme REYNAUD	Rencontres USEP + sorties vélo ( <i>sous réserve d'avoir un lieu pour mener à bien le cycle vélo</i> )	Période 3
	Mme AUBERT		
	Mme BOURGUIGNON		

## 7/ Points parents d'élèves élus

### -Projet « Eveil »

Les parents d'élèves élus questionnent la municipalité sur plusieurs points :

1/ Pourquoi construire une école comptant seulement 13 classes comme l'école actuelle, alors que des constructions nouvelles sont en cours ? (lors des réunions de préparation du cahier des charges, quand les parents d'élèves élus ont été impliqués, il s'agissait d'un projet comprenant 15 classes)

2/ Circulation des élèves qui mangent au restaurant scolaire pendant les travaux ?

3/ La problématique du stationnement ne semble pas avoir été prise en compte : Où vont se garer les parents d'élèves ? Et les enseignants ? Il semblerait que leur stationnement non prévu diminuera de fait le nombre de places vacantes pour les parents.

4/ Quel est le devenir des bâtiments actuels ?

Monsieur FOUCHA précise que le projet Eveil respecte le planning prévu avec ouverture de la nouvelle école en septembre 2024. C'est le projet de la société EIFFAGE qui a été retenu.

Des groupes de travail ont été tenus en ce début d'octobre avec l'équipe enseignante et les agents municipaux concernés. Nous sommes en phase de concertation où des modifications sont encore possibles.

Présentation finale du projet Eveil en janvier 2023 avec début des travaux en février.

-13 classes : Le potentiel existe pour la création d'une 14<sup>ème</sup> classe, (au détriment d'un espace prévu pour les accueils périscolaires ou du préau). Monsieur FOUCHA précise que l'augmentation de la population laurentinoise et le nombre d'élèves fréquentant l'école ne sont pas corrélés, raison pour laquelle le projet compte 13 classes à ce jour. La municipalité ne s'attend pas également à une évolution linéaire de la démographie. Monsieur FOUCHA précise qu'actuellement St Laurent de Mure compte 5500 habitants ; les estimations, suite aux constructions en cours sont de 6500 habitants, mais le nombre d'élèves en école élémentaire devrait rester stable.

-La société EIFFAGE devra définir précisément les contraintes liées à la réalisation des travaux au plus tard fin janvier, la circulation des personnes et des élèves se rendant au restaurant scolaire sera donc envisagée plus tard.

-Places de stationnement : Une « étude parking » est menée par la CCEL, l'idée étant non pas de créer des parkings supplémentaires mais de trouver des solutions pour aider les parents à trouver rapidement des emplacements de parking libres.

Monsieur FOUCHA précise que la municipalité a procédé à un arbitrage entre places de parking et le bien être des élèves, le bien être des élèves ayant été privilégié. Les futures conditions d'accueil des élèves n'auront rien à voir avec les conditions actuelles.

Réponse des membres du conseil d'école : Le problème de places de stationnement n'est donc pas résolu à ce jour.

-le devenir de l'école actuelle sera défini après la tenue d'une consultation publique obligatoire.

Les parents d'élèves élus disent avoir l'impression de ne pas avoir été entendus lors des précédentes réunions, et qu'aucune de leurs remarques n'a été prise en compte.

L'équipe enseignante précise avoir soulevé et adressé à la municipalité un ensemble de points qui interpellent, notamment au niveau des entrées/sorties/déplacements des élèves dans le bâtiment et sur la sécurité des élèves au regard de la configuration de l'enceinte de l'école.

L'équipe enseignante espère être entendue et ne pas avoir été contactée une fois les décisions entérinées.

Responsable périscolaire : la municipalité précise qu'une nouvelle personne assurera le poste de « Responsable périscolaire » dès novembre, suite au départ de Monsieur DUMOLLARD.

Périscolaire : Inscription/désinscription aux temps périscolaires autres que restauration scolaire :

La municipalité indique que les contraintes liées au taux d'encadrement des élèves ne permettent pas de modifier les conditions actuelles d'inscription, c'est-à-dire le mercredi pour la semaine suivante.

## 8/ Points municipalité

Aucun point inscrit à l'ordre du jour.

**Dates des prochains conseils d'école : M 14/03/2023 - M 06/06/2023.**

Décision prise d'informer les parents d'élèves que le procès verbal de ce conseil d'école sera affiché sur le panneau d'affichage extérieur et visible sur le blog de l'école.

Clôture du conseil d'école à 19h30.

Monsieur FULOP  
(président du conseil d'école)

Madame BERNOU  
(parent d'élève – secrétaire du conseil d'école)